

que valent vos trésors ?

Il y a La Fontaine et La Fontaine

Cette semaine, Brigitte nous fait parvenir la photographie d'un petit buste à l'effigie de Jean de La Fontaine. M^e Philippe Rouillac, nous donne son avis.



M^e Rouillac
commissaire-priseur.
(Photo archives NR, J. Dutac)

Maitre Corbeau, sur un arbre perché, tenait en son bec un fromage. Maître Renard, par l'odeur alléché, Lui tint à peu près ce langage : « Hé ! Bonjour, Monsieur du Corbeau. Que vous êtes joli ! Que vous me semblez beau ! ».

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

Ces derniers mots pourraient être ceux que nous pourrions avancer à l'auteur de ces vers, nous contemplant depuis son piédestal. Mais s'il nous semble beau, son œuvre l'est encore plus et marque véritablement la littérature française en général et du Grand Siècle en particulier.

Et pourtant, ses parents ne le prédestinaient pas à embrasser cette formidable carrière. Son père l'inscrit au séminaire de l'Oratoire en 1641. Mais il n'y reste qu'un an, car préférant l'année suivante s'adonner à la lecture de François Rabelais ou d'Honoré d'Urfé. Il finit alors par côtoyer les chevaliers de la Table ronde où il rencontre les auteurs Paul Pellisson et François Charpentier. Il poursuit des études de droit avant d'acquiescer la charge de maître particulier triennal des eaux et forêts de Château-Thierry, sa ville natale. Néanmoins, il se trouve plus préoccupé par ses poèmes que par la gestion des terres dont il a la charge. Ses premières années littéraires restent difficiles car le succès n'est pas au rendez-vous à la publication de son premier ouvrage en 1654. Son talent est toutefois rapidement décelé par celui qui par le faste de ses fêtes fait de l'ombre au Roi-Soleil. Protégé par Nicolas Fouquet, le surintendant des Finances, La Fontaine voit sa



Un buste pour saluer un talent littéraire.

carrière prendre un tournant considérable, bien que restant à l'écart de la cour. C'est à partir de 1668 qu'il rédige ses premières Fables, connues de tous les écoliers d'aujourd'hui et d'hier et des amateurs de littérature, trouvant en ces vers l'inspiration gréco-latine et notamment d'Ésope.

« Immortel »

Sa carrière est finalement sacrée par son entrée à l'Académie française en 1684. Devenu immortel, ses traits le sont aussi par la captation de son visage par les artistes français. Au XVIII^e siècle, le comte

d'Angiviller commande une série sculptée des Grands Hommes dans laquelle La Fontaine figure en bonne place, aux côtés de Montesquieu par exemple. Réalisée en pied par Pierre Julien, l'œuvre est destinée à jaloner la grande galerie du Louvre, lieu du futur musée. La mémoire de La Fontaine est sauve. Elle l'est encore plus au XIX^e et au début du XX^e siècle par la fabrication manufacturée de petits sujets en bronze ou en régule, à l'instar de celui de notre lectrice mesurant précisément 14 centimètres de hauteur. Le modèle du petit sujet de Brigitte est difficilement identifiable. Toutefois, ses traits sont proches du portrait sculpté de La Fontaine proposé par Jean-Antoine Houdon au Salon de 1783. Un marbre est exposé aujourd'hui au Musée de Philadelphie, une terre cuite au Musée des Beaux-Arts d'Orléans.

Dans tous les cas, il est certain que le sujet de notre lectrice est de production moderne, comme en témoigne la qualité modeste des matériaux et surtout l'absence de ciselure. Un alliage vraisemblablement de fer doré semble avoir été utilisé pour sa réalisation.

En l'espèce, il pourrait être estimé autour de **50 euros**. Un prix modeste permettant à tous de commémorer l'œuvre littéraire d'un auteur si prolifique.

en bref

ARCHÉOLOGIE Stages et séjours à la carte

L'association Archéologie pour Tous basée à Saint-Laurent-Nouan propose des séjours et des stages estivaux pour découvrir l'archéologie, la reconstitution d'habitats et la Préhistoire.

Des séjours à la carte, composés d'activités ludiques et pédagogiques, sont proposés aux enfants et jeunes de 8 à 17 ans. Séjours de 8 jours (du dimanche après-midi au dimanche matin), 460 € par séjour. Cotisation de 25 € par famille et par an à l'ordre de l'association.

Des stages pour adolescents, les jeunes sont formés aux métiers de l'archéologie (étude des vestiges, visites) ou aux techniques de reconstitution d'habitats sur l'Archéovillage. Stage de 14 jours (du dimanche après-midi au samedi matin) destiné aux jeunes de 14 à 17 ans, 600 € par stage. Cotisation de 25 € par famille et par an à l'ordre de l'association. 6 h de chantier par jour.

L'hébergement des séjours et des stages se fait sous tente au camping municipal de l'Amitié de Nouan-sur-Loire.

Au vu du contexte actuel, les séjours ont été adaptés au protocole sanitaire publié par le gouvernement concernant les accueils collectifs de mineurs avec hébergement. A savoir : un effectif réduit de jeunes par séjour, un respect des distances sociales, un nettoyage plus fréquent des infrastructures et du matériel.

Contacts : Archéologie pour Tous, 23, allée de Chambord, 41220 Saint-Laurent-Nouan. Tél. 02.54.87.21.36. Mail : contact@archeopourtous.org
Dossiers d'inscription en ligne sur le site Internet de l'association www.archeopourtous.org



L'archéovillage
(Photo archives NR)

cyclisme

Des courses amateurs plus tôt que prévu ?

Pas de course officielle avant le 1^{er} août. C'était la consigne donnée par la Fédération française de cyclisme aux clubs amateurs. Lesquels devaient de contenter de mettre en place des confrontations (pas des compétitions) contre la montre. Mais la FFC semble en passe de desserrer un peu l'étoupe. Suite à son bureau exécutif de jeudi, elle a publié un communiqué indiquant en caractères gras qu'elle « autorise, avec effet immédiat, la reprise des compétitions du calendrier amateur toutes disciplines et catégories confondues ». En allant un peu plus loin dans la lecture, on comprend pourtant que cette autorisation est subordonnée à l'application de plusieurs conditions dont « le respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la compétition ». Or pour l'heure, lesdites conditions restent très strictes : pas plus de dix personnes par groupe et distanciation inter-



On courra à Saint-Laurent-des-Bois, dimanche 9 août.

(Photo archives cor. NR, Manuel Serrano)

personnelle de deux mètres. « Si on en reste là, cela veut dire des contre-la-montre, résume Erwan Grux, le président du comité 41. A priori, on va donc s'en tenir aux épreuves qui restent inscrites au calendrier départemental. Il n'y aura rien en Loir-et-Cher avant le prix de Saint-Laurent-

des-Bois, organisé par Mer Cyclisme dimanche 9 août. Mais on se réunira rapidement pour remettre au point un planning pour nos écoles de cyclisme. »

Jacky Tarenne, le président du comité régional se veut pourtant plus optimiste : « On se doit d'être à l'écoute de nos sportifs et

donc de reprendre notre activité. Nos licenciés ont envie de courir. On est donc en train de refaire nos calendriers. On sera au point dans une semaine. On attend du gouvernement qu'il assouplisse certaines directives. Si on peut faire courir des groupes de trente plutôt que de dix, et s'il n'y a plus ces deux mètres de distanciation, alors on pourra proposer des épreuves qui ne soient pas uniquement des chronos. On prendra alors contact avec nos clubs pour qu'ils organisent. »

Mais quid de l'autorisation préfectorale ? « Elle n'est nécessaire que quand une épreuve se tient sur plusieurs communes, rappelle Jacky Tarenne. Sinon, on a juste besoin de l'aval du maire. » Reste à savoir si les clubs amateurs et les municipalités de Loir-et-Cher souhaiteront, effectivement, se lancer dans les organisations dès le mois de juillet.

Olivier Allègre

La Région
à la bouche

DIMANCHE

La lentille
verte

(Indre)

la Nouvelle
République